

ÉDITO



Gabriel Massou
Président du
Groupe CACR

Avec le projet de SDRIF voté par l'assemblée régionale en février dernier a été adopté un acte important, fondateur, qui se place à la hauteur des enjeux. Il prévoit tous les investissements structurants à réaliser en Ile-de-France d'ici 2030. Ils sont très nombreux. C'est cette boussole qui va guider toute notre politique d'investissement et d'aménagement. C'est cette boussole que nous avons suivie pour apprécier le contrat de projets. Apprécier ses acquis, avec la mise en œuvre d'investissements majeurs prévus dans le SDRIF, mais aussi ses insuffisances. Notamment l'absence de tous les projets prévus à court terme par le SDRIF. Et ceci parce que l'Etat n'honore pas ses engagements financiers. En s'abstenant, lors du vote du CPER, notre groupe a fait le choix de ne pas retarder la mise en œuvre de ce qui est retenu, tout en affirmant la nécessité d'enrichir la liste des actions à mener. Avec l'amendement que nous avons fait voter, l'assemblée régionale a maintenant mandat pour se battre aux côtés des populations, des associations, des autres collectivités afin de mettre en phase ce contrat, avec tous les projets identifiés dans le SDRIF. La Région s'est dotée d'instruments importants comme le STIF ou l'EPFIF, pour mener à bien une politique régionale de solidarité. L'Etat ne peut pas s'y soustraire, sous prétexte qu'elle ne lui convient pas.



CPER 2007-2013

CONTRAT DE PROJETS ETAT-RÉGION

© Jean-François Dancré - www.metro-pole.net

- E** > Le nouveau
R CPER : mesures et
actions page 2
- A** > Des investissements de l'Etat
M encore très insuffisants page 4
- M** page 2-3
- O** > Côté infrastructures : ça avance page 3
- S** > Les 15 projets majeurs engagés page 3
- > Le SDRIF : la boussole à suivre pour les investissements en Ile-de-France page 4
- > Budget 2008 du STIF : une nouvelle étape page 4

CPER : des projets à m

Le nouveau CPER : mesures et actions

« L'Etat et la Région Ile-de-France s'engagent pour sept ans à mettre conjointement en œuvre les mesures et actions contenues dans le présent document, intitulé « contrat de projets Etat-Région Ile-de-France 2007-2013 ».

L'engagement est clair, solennel et pour sept ans. Il constitue le principal engagement conjoint de l'Etat et la plus grosse région française à investir dans la région capitale. Une région qui a bien besoin d'investissements publics dans tous les domaines : pour le logement, l'emploi, la culture, les transports, pour les équipements publics, pour la recherche, pour le développement durable. Les transports, une des principales compétences régionales, représentent traditionnellement le gros morceau : 2,9 milliards d'€. On retrouve ensuite les investissements pour l'enseignement supérieur avec 1,2 milliard d'€, l'aménagement du territoire avec 519 millions d'€. Les autres postes représentent des montants plus limités, mais non négligeables : 200 millions d'€ pour la recherche, 108 millions pour tous les investissements pour un meilleur environnement, 127 millions pour la lutte contre le chômage, 60 millions pour de nouveaux équipements spor-

tifs, 63 millions pour de nouveaux équipements culturels, ... On retrouve des investissements très diversifiés comme l'énorme chantier du désamiantage et de la reconstruction de l'université de Paris-Censier, la reconstruction de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales ou la construction d'un grand centre nautique à Aubervilliers ou d'un vélodrome à Saint-Quentin en Yvelines.

Quand on évoque les investissements publics, on pense également en premier lieu au logement. Il ne fait pas partie des domaines d'interventions privilégiés des départements, puisque traité pour l'essentiel via des conventions entre l'Etat et d'autres collectivités. Parallèlement la

Région investit également beaucoup pour le logement social, mais via des financements directs opérations par opérations et non globalisées à l'échelle régionale. Seule exception, le logement étudiant pour lequel l'Etat et la Région ont choisi de s'engager dans ce cadre contractuel.

La Région investit également beaucoup pour le logement

Des investissements de l'Etat encore très insuffisants



Jean Brafman
Conseiller régional

5,5 milliards d'€ dont 2,1 milliards d'€ pour l'Etat et 3,4 milliards d'€ pour le Conseil régional : le nouveau Contrat de Projets dégage des moyens, mais malheureusement très loin des besoins. Pour le groupe CACR, le compte n'y est pas : les investissements de l'Etat sont bien trop insuffisants et ne permettront pas les réalisations indispensables à la Région pour affronter les enjeux sociaux, environnementaux et énergétiques encore plus lourds aujourd'hui.

Pour les transports publics, les 2,9 milliards d'€ proposés ne permettront même pas de financer les projets déjà inscrits au contrat précédent, et non encore

réalisés. Pour être au niveau de nos ambitions, ce contrat devrait engager des financements de plus de 12 milliards d'€, dont 6 milliards d'€ pour les infrastructures de transport collectif. C'est-à-dire 1 milliard d'€ par an dans ce secteur, soit le double du montant actuellement retenu.

Tout au long de l'élaboration du CPER, nous avons dénoncé les méthodes antidémocratiques du gouvernement refusant le débat avec les populations et les collectivités concernées ; un gouvernement guidé par la seule ambition de réduire les investissements publics, le refus d'aborder des questions aussi

Côté infrastructures : ça avance

Le Contrat de Projets concentre ses crédits sur les transports collectifs sur les nouvelles infrastructures de trans-

port (voir ci-contre). Des nouvelles infrastructures qui changent la ville, comme on a pu le voir avec les mises en service



Inauguration de la NAT (Nouvelle Automotrice Transilienne).

mettre en œuvre rapidement

incontournables que le logement.

C'est pour cela que nous avons fait adopter par l'assemblée régionale un amendement qui propose une ouverture vers de nouvelles négociations avec l'Etat en se fixant comme priorités :

- La signature avec l'Etat d'avenants au contrat proposé renforçant significativement les niveaux de financement pour les projets insuffisamment dotés et le complétant avec d'autres projets figurant dans le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France) en particulier dans les transports collectifs ;

- L'obtention de nouveaux moyens de financement pour des investissements publics en Ile-de-France, notamment via le transfert du FARIF (Fonds

d'Aménagement de la Région Ile-de-France) - avec possibilité de modulation de son assiette et de ses taux - au Conseil régional et le partenariat avec d'autres collectivités.

Pour les élu-e-s du groupe CACR :

« Le choix est de mobiliser toutes les énergies pour obtenir les investissements nécessaires au vu des enjeux sociaux et environnementaux de la Région, sans compromettre les projets qui doivent immédiatement être mis en chantier mais sans se résigner à L'EXISTANT. Nous allons utiliser toutes les occasions pour nous battre pour de nouveaux financements, comme le Grenelle de l'Environnement, qui doit accorder de nouveaux moyens de financements aux transports franciliens. »

Ce contrat devrait engager des financements de plus de 12 milliards d'€

récentes des nouveaux tramways T3 (pont de Garigliano-porte d'Ivry à Paris) et T4 (Aulnay-Bondy en Seine-Saint-Denis) qui font déjà le plein de voyageurs, moins d'un an après leur mise en service.

Il finance aussi des infrastructures existantes, avec comme priorité les travaux sur les RER B et D, et des études opérationnelles sur le C, qui devront être concrétisées par l'obtention de crédits de travaux.

Pour le matériel roulant, le STIF décentralisé aux collectivités, Région et départements, avait déjà fait le choix, sur l'impulsion du Conseil régional, d'engager un programme ambitieux d'achat de nouveau matériel, avec les 172 rames de la Nouvelle Auto-motrice Transilien (NAT) qui sera déployée

sur plusieurs lignes de train de banlieue à partir de 2009. Elle remplacera les trains les plus anciens d'Ile-de-France, et en particulier les tristement célèbres « petits gris », connus pour devenir des cocottes-minutes en été. Sur la ligne Paris-Provins seront déployés des Automotrices bi-modes modernes, pour résoudre tous les problèmes récurrents de régularité.

Et dans le même temps, plusieurs grands programmes de rénovation ont été lancés, qui concernent les rames du RER D et du RER B. 1,2 milliards d'€ d'investissement pour le matériel roulant SNCF engagés en quelques mois : une nouvelle grande vague d'acquisition et de rénovation est lancée.

Les 15 projets majeurs engagés

Plusieurs projets majeurs déjà engagés au contrat 2000-2006 ont obtenu des financements sur le contrat 2007-2013 :

- le transport en commun en site propre Pompadour-Sucy-Bonneuil ;
- le prolongement du tramway T2 de La Défense à Pont de Bezons ;
- le tramway Villejuif-Athis-Mons ;
- le tramway Saint-Denis-Garges-Sarcelles ;
- le tramway Chatillon-Vélizy-Viroflay ;
- le prolongement du T1 de Saint-Denis à Asnières-Gennevilliers ;
- le tramway Saint-Denis-Epinay-Villetaneuse ;
- la liaison Sénart-Evry ;
- le prolongement de la ligne 4 à Bagneux ;
- le prolongement de la ligne 12 à Mairie d'Aubervilliers ;
- l'aménagement de la gare de Versailles-Chantiers ;
- l'aménagement de la gare de Choisy-le-roi ;
- l'aménagement de la gare Pompadour ;
- l'aménagement de la gare Nanterre-Université ;
- la tangentielle nord Sartrouville-Noisy-le-sec.

Par ailleurs les grands investissements structurants comme la rocade de métro rapide Arc express et le dédoublement de la ligne 13 bénéficient de premiers crédits d'études et de travaux.

Le SDRIF : la boussole à suivre pour les investissements en Ile-de-France

Le projet de SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France) voté le 17 février 2007 par l'assemblée régionale a heureusement proposé une vision cohérente, ambitieuse et solidaire de notre région à l'horizon 2030. Il décline sur tous les secteurs d'intervention les investissements qui sont nécessaires, avec une précision même très forte dans certains domaines comme les transports collectifs, où tous les grands projets sont déclinés avec un calendrier de réalisation précis (2007-2013, 2014-2020, 2021 à 2030)

Le Contrat de Projets ne doit être que la mise en application de ces objectifs. Les projets retenus font heureusement pour leur quasi-totalité partie des priorités définies par la Région, mais le problème essentiel concerne tous les projets absents, et les financements très faibles attribués à ceux qui sont inscrits.

Nous avons une boussole, et une bonne boussole avec le SDRIF. Reste à mettre en œuvre la mobilisation nécessaire pour obtenir les crédits qui permettent de s'engager dans cette direction.



Carte du SDRIF : développer et faciliter une mobilité des personnes et un transport des biens raisonnés et durables.



Laurence Cohen
Conseillère régionale

Budget 2008 du STIF : une nouvelle étape

Un an et demi que le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) a été décentralisé aux collectivités franciliennes, région et départements, et on peut mesurer le chemin parcouru. Les budgets 2006 et 2007 ont été marqués par une très forte volonté de renforcer l'offre de transport qui porte ses fruits : la fréquentation des transports en commun ne cesse d'augmenter. Sur proposition de notre groupe, le STIF a également réduit le nombre de zones de cartes orange en fusionnant les

zones 6, 7 et 8, premier pas vers une zone unique. Et dans le même temps, le Conseil régional a voté la mise en œuvre de mesures de gratuité concernant potentiellement 1 million de personnes parmi les plus démunies. Quelques mois après la mise en œuvre effective, déjà 535 000 personnes bénéficient très concrètement de ce choix, et le dispositif monte en puissance. Il ne faut bien sûr pas s'arrêter là. Le budget 2008 du STIF qui sera adopté fin 2007 est le prochain rendez-vous

majeur. Nous entendons bien qu'il permette de franchir une nouvelle étape pour le développement de l'offre de transport, et en particulier une deuxième phase de renforcement de l'offre dans les quartiers politiques de la ville. Au menu également, l'élargissement de la gratuité des transports publics aux jeunes en insertion et le passage à la gratuité totale pour les Allocataires de l'API (Allocation Parent Isolé) et de l'ASS (Allocation spécifique de Solidarité).

VOS 25 ÉLU(E)S

Paris (75)

- Patrice Bessac,
- François Labroille,
- Véronique Sandoval

Seine et Marne (77)

- Daniel Brunel,
- Sylviane Chavany,
- Alain Romandel

Yvelines (78)

- Bénédicte Bauret,
- Joseph Tréhel

Essonne (91)

- Tarek Ben Hiba,
- Lydie Benoist,
- Philippe Camo

Hauts-de-Seine (92)

- Lysiane Alezard,
- Gabriel Massou,
- Claire Villiers

Seine Saint-Denis (93)

- El Madani Ardjoune,
- Mouloud Aounit,
- Jean Brafman,
- Mariétou Diarra,
- Henriette Zoughebi

Val de Marne (94)

- Sylvie Altman,
- Laurence Cohen,
- Alain Girard,
- Malika Zediri

Val d'Oise (95)

- Rosita Jaouen,
- Francis Parny

Président du groupe

- Gabriel Massou

Groupe CACR
Conseil régional d'Ile-de-France
6 rue Monsieur 75007 Paris
Tél : 01-53-85-68-50
Fax : 01-53-85-68-59
Secrétaire Générale :
Ghislaine Contant
Email : ghislaine.contant@wanadoo.fr
Site internet : www.eluscacridf.org
N° de commission paritaire :
0712P11207

REGARDS
SUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Directeur de publication : Gabriel Massou
Rédacteur en chef : Milos Colic
Imprimerie : LNI, Gennevilliers (92)
Conception graphique :
La Fourmi, Versailles (78)
Tirage : 25 000 exemplaires